

# **SONDAGE AUPRÈS DES CANDIDATS ET CANDIDATES DE LA NOUVELLE ÉCOSSE AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 28 AVRIL 2025**

**Chris d'Entremont – candidat dans Acadie-Annapolis**

## **LA PETITE ENFANCE**

---

**Questions :**

- 1. Compte tenu de l'absence de places dans les garderies francophones, quelles sont vos propositions pour améliorer l'accès à des services de garde en français pour les familles francophones ?**

Bien que le gouvernement fédéral ne gère pas directement les centres de la petite enfance des provinces, un prochain gouvernement conservateur souhaitera être un partenaire fort avec les provinces qui ont des communautés francophones en milieu minoritaire, comme la Nouvelle-Écosse.

Pour se faire, le Parti conservateur va assurer et augmenter les fonds nécessaires pour protéger la mise en œuvre d'importantes initiatives d'apprentissage pour promouvoir et assurer la croissance de centres de la petite enfance dans les communautés francophone en milieu minoritaire afin de protéger l'accès à l'éducation en français aux enfants avant leur entrée en milieu scolaire.

Le Parti conservateur est enclin à promouvoir le développement de l'identité culturelle francophone et souhaite soutenir la main-d'œuvre francophone du secteur de l'apprentissage et des services de garde des jeunes enfants pour contribuer significativement les communautés qui vivent en français.

- 2. Est-ce que votre parti va appuyer et soutenir le financement aux collèges et universités francophones en situation minoritaire pour les programmes de formation pour les services d'apprentissage et de garde pour les jeunes enfants francophones ?**

En tant que même du Parti conservateur du Canada, lequel parti est fier de ses deux langues officielles et qui veut augmenter les cibles en immigration francophone, il appuiera et soutiendra le financement aux collèges et université francophones en milieu minoritaire. Les programmes de formation pour les services d'apprentissage pour les étudiants francophones sont indispensables pour le développement économique des régions francophone en milieu minoritaire et ainsi assurer la rétention et la croissance du poids démographique francophone dans ces régions.

## IMMIGRATION FRANCOPHONE

---

### Questions :

- 1. Que comptez-vous faire pour inverser la tendance à la baisse du poids démographique des francophones en Nouvelle-Écosse, actuellement de 2,9 % par rapport à 5 % en 1971 ?**

Le Parti conservateur est un fier défenseur de l'immigration ciblée afin de mieux répondre directement aux besoins des diverses communautés, dont les communautés francophones en milieu minoritaire. Il s'agit donc d'augmenter le poids démographique de ses régions en atteignant de meilleures cibles afin que les communautés puissent obtenir le maximum des fonds du gouvernement fédéral.

En ayant un poids démographique significatif, ces régions seront en mesure d'assurer un développement économique et social en français et une meilleure rétention des membres des communautés francophones dans leurs milieux lesquels contribueront directement au déploiement de ses dernières. En augmentant les populations, les services seront ainsi mieux protégés.

- 2. Comment envisagez-vous d'encourager l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse pour soutenir la croissance de la communauté et aider à combler le besoin de services en français dans la province ?**

Afin d'encourager l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse, il est essentiel que le prochain gouvernement conservateur travaille en collaboration avec les divers intervenants de notre province. Qu'il s'agisse du gouvernement provincial ou des organismes qui travaillent déjà en partenariat sur le sujet, il est essentiel que le gouvernement fédéral puisse distinguer pour mieux comprendre et soutenir les projets de la Nouvelle-Écosse. Au-delà d'un meilleur soutien financier, un porte-parole fort et dynamique comme moi n'est pas à négliger. Ayant été député provincial de la province durant 17 ans et ministre de la Francophonie et des Affaires acadiennes ayant fait adopter la loi sur les services en français il y a 20 ans donc, je comprends, j'ai la sensibilité et l'expérience pour influencer positivement mon prochain gouvernement aux besoins des communautés francophones de ma propre région du Sud-Ouest de la province. Pour convaincre il faut être convaincant et je suis un excellent porte-parole, allier et champion pour effectuer le travail.

## **APPUI AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE**

---

**Question :**

- 1. Comment prévoyez-vous soutenir financièrement les organismes francophones en situation minoritaire, tels que la FANE, pour qu'ils continuent leur travail important ?**

Il m'est d'abord très important de soutenir financièrement les organismes francophones qui effectuent un travail aussi essentiel qu'extraordinaire pour les communautés francophones en milieu minoritaire. Pour assurer et améliorer ce financement, une priorité pour moi sera de bonifier le financement lié au Plan d'action, qu'elle soit sécurisée étant donné que ce dernier est au cœur du développement de l'ensemble des organismes, de la survie de la culture, du développement de la jeunesse francophone et bien sûr au centre de l'éducation en français.

Le prochain gouvernement conservateur souhaite que les ministres des Langues officielles, du Conseil du Trésor et de l'Immigration puissent revoir leurs manières de travailler ensemble pour assurer une meilleure compréhension des besoins et éliminer le travail en silo alors que de nombreux enjeux tous ces ministères à la fois et des fonds importants pourraient être épargnés et mieux distribuer. Je compte y travailler activement.

## **APPUI FÉDÉRAL AUX PROVINCES : ACCÈS À DES SERVICES EN FRANÇAIS DE QUALITÉ**

---

**Question : 1. Comment le gouvernement fédéral doit-il aider la province à offrir des services en français de manière plus efficace et accessible à ses citoyens francophones ?**

Pour avoir été l'artisan de la Loi sur les services en français de la Nouvelle-Écosse, je comprends l'importance de celle-ci et du financement fédéral pour assurer son application maximale pour la province. Les investissements fédéraux relativement au cadre d'ententes bilatérales avec les gouvernements provinciaux pour soutenir les services offerts aux communautés de langues officielles en situation minoritaire doivent être bonifiés.

Alors que la province de la Nouvelle-Écosse mise et travaille d'arrache-pied afin d'avoir une immigration francophone significative, elle ne peut y arriver entièrement sans le soutien du gouvernement fédéral pour que les secteurs clés liés à une réussite, comme

les soins de santé, les services d'intégration des nouveaux arrivants, de justice, d'éducation sont essentiels. En favorisant et bonifiant l'implication financière du gouvernement fédéral pour ces secteurs, un prochain gouvernement fédéral conservateur sera fier d'être un partenaire inébranlable au gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse et ensemble, nous pourrons assurer une favorisation indéniable de l'accès aux services en français et assurer l'égalité de services et statut des deux langues officielles dans la province.

## **PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE**

---

### **Question :**

- 1. Le programme de contestation judiciaire a joué un rôle clé dans l'obtention de droits pour les communautés francophones. Êtes-vous en faveur du maintien et du renforcement de ce programme pour soutenir les droits des francophones en situation minoritaire**

L'appui financier aux individus et des groupes qui se présentent devant les tribunaux relativement liés à des droits constitutionnels en matière de langues officielles est essentiel, sera maintenu et certainement bonifié.

L'approche du Parti conservateur pour protéger les droits linguistiques, de l'éducation et en santé des communautés francophones est misé davantage sur la réalisation de gains tangibles et ne souhaitons pas devoir pousser les individus ni les groupes qui travaillent pour protéger les droits des francophones de vivre en français devant les tribunaux.

Je comprends que plusieurs communautés francophones et acadiennes ont obtenus plusieurs gains en ayant utilisé le Programme de contestation judiciaire comme des écoles de langue française. Le Parti conservateur souhaite davantage travailler en collaboration avec les divers organismes, tel que la FCFA afin de créer et protéger de meilleurs outils pour assurer et obtenir des gains pour les communautés francophones et éviter de devoir utiliser le programme. Les contestations sont très dispendieuses, le temps et les ressources qui se penchent sur lesdites contestations sont significatifs et devaient principalement déployées pour les améliorer les services des personnes et organismes qui veulent vivre en français.

Je suis un fervent défenseurs de ces organismes et communautés et de leur ténacité. Le Programme de contestation judiciaire a permis de rétablir certaines injustices, il est important mais le Parti conservateur souhaite davantage éviter son utilisation et travailler en collaboration avec les communautés francophones et ses organismes et représentants et je serai présent pour faciliter cette approche.